

SESSION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 AVRIL 2014

L'an deux mil quatorze, le deux avril à onze heures, le Conseil Municipal de la commune de FRANCHESSE, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle de la mairie, sous la présidence de M. VERNIS Gérard, Maire.

Date de convocation : 30/03/2014.

Présents : Mmes et MM. VERNIS, DESURIER-LAFLEURIEL, LECOCQ, COLLAYE, DESTERNES, HERMANN, HAMEL, DORLENCOURT, BOUCHON, POPY et DEBARNOT.

M. Clément DEBARNOT a été élu secrétaire de séance.

INDEMNITES DE FONCTIONS AU MAIRE ET AUX ADJOINTS :

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2123-20 et suivants ;

VU les arrêtés municipaux 31 mars 2014 portant délégation de fonction aux adjoints ;

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de fixer, dans les conditions prévues par la loi, les indemnités de fonction versées au Maire et aux adjoints, étant entendu que les crédits nécessaires sont prévus au budget communal ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de retenir le barème prévu et fixe, comme suit, le montant des indemnités pour l'exercice des fonctions de Maire et d'adjoints :

- 17% de l'indice 1015 pour le Maire,
- 6,60% de ce même indice pour chacun des trois adjoints.

DEMISSION DE Mme DESURIER-LAFLEURIEL EN QUALITE DE CONSEILLERE COMMUNAUTAIRE :

Le Maire fait part de cette démission, en date du 31 mars dernier, et annonce que, conformément à l'ordre du tableau de conseil municipal, M. Vincent LECOCQ devient d'office conseiller communautaire en remplacement de Mme Isabelle DESURIER-LAFLEURIEL.

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES ELUS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE :

Le Maire expose que le CCAS est dirigé par un conseil d'administration composé de membres élus et de membres nommés par le Maire, sur proposition d'associations œuvrant dans les domaines de la famille, des personnes âgées et handicapées ainsi que de l'insertion et la lutte contre les exclusions. L'élection et la nomination des membres ont lieu dans les deux mois du renouvellement du Conseil municipal et pour la durée du mandat de celui-ci.

Il ajoute que le Conseil municipal fixe, par délibération, le nombre de membres du conseil d'administration du CCAS, dans la limite de 16, soit :

- 8 membres élus en son sein par le Conseil municipal,
- 8 membres nommés.

Invité à se prononcer, le Conseil municipal décide de fixer à 10 le nombre des membres du conseil d'administration du CCAS et procède à l'élection de ses cinq représentants.

Ont ainsi été désignés, à l'unanimité :

MM. BOUCHON Eric, COLLAYE Christian, Mmes DESURIER-LAFLEURIEL Isabelle, HAMEL Sylvine et LECOCQ Vincent.

CONSTITUTION DE COMMISSIONS COMMUNALES :

Le Conseil procède également à la constitution des commissions communales suivantes :

COMMISSIONS	MEMBRES
Voirie	COLLAYE Christian DESTERNES Aurélien DORLENCOURT Bertrand LECOCQ Vincent
Travaux	ensemble du Conseil selon la disponibilité et l'intérêt de chacun
Fleurissement et aménagement de l'espace public	COLLAYE Christian DESURIER-LAFLEURIEL Isabel. DORLENCOURT Bertrand HAMEL Sylvine LECOCQ Vincent POPY Pierrette
Communication	DESURIER-LAFLEURIEL Isabel. HERMANN Frédéric LECOCQ Vincent
Affaires scolaires	BOUCHON Eric DEBARNOT Clément DORLENCOURT Bertrand HERMANN Frédéric LECOCQ Vincent

RENOUVELLEMENT DES DELEGUES AU SEIN DES DIVERS ORGANISMES PARTENAIRES :

Le Maire rappelle que le renouvellement des conseils municipaux entraîne le renouvellement des représentants de la commune au sein des divers syndicats intercommunaux ou organismes partenaires et il invite donc les membres à élire ces nouveaux délégués.

Les délégations suivantes ont été adoptées :

ORGANISMES	DELEGUES TITULAIRES	DELEGUES SUPPLEANTS
S.I. Voirie Ygrande	COLLAYE Christian DORLENCOURT Bertrand	BOUCHON Eric DESTERNES Aurélien
SIVOM Nord-Allier	COLLAYE Christian POPY Pierrette	DEBARNOT Clément DESTERNES Aurélien
S.D.E. 03	DORLENCOURT Bertrand	HERMANN Frédéric
S.I. Collège Bourbon l'A.	DESURIER-LAFLEURIEL I. HERMANN Frédéric	DORLENCOURT Bertrand POPY Pierrette
Centre Social Bourbon	DESURIER-LAFLEURIEL I.	POPY Pierrette
Centre Social Lurcy-Lévis	BOUCHON Eric HAMEL Sylvine	COLLAYE Christian DESTERNES Aurélien
SI Collège Lurcy-Lévis	DESURIER-LAFLEURIEL I. HERMANN Frédéric	DORLENCOURT Bertrand POPY Pierrette
C.N.A.S.	BOUCHON Eric	Néant
A.T.D.A.	DESTERNES Aurélien	Néant
Correspondant défense	LECOCQ Vincent	HERMANN Frédéric

SIROM	BOUCHON Eric DESTERNES Aurélien	DORLENCOURT Bertrand POPY Pierrette
-------	------------------------------------	----------------------------------------

COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES :

Dans la perspective de la reconduction des commissions communautaires, le Conseil délègue les membres suivants :

COMMISSIONS	DELEGUES
Accessibilité	POPY Pierrette
Tourisme et coopération internationale	DESURIER-LAFLEURIEL Isabelle
Environnement et aménagement de l'espace	DESTERNES Aurélien
Développement économique	DORLENCOURT Bertrand
Habitat	HERMANN Frédéric
Communication	LECOCQ Vincent
Agriculture et développement durable	DEBARNOT Clément
Patrimoine	VERNIS Gérard
Chemins de randonnée	COLLAYE Christian
Finances	LECOCQ Vincent

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée après que les membres se soient donné rendez-vous au mardi 29 avril prochain, à 20h30.